

Un contrat grand cycle de l'eau a été défini par la CLE pour 2023-2024

Les enjeux du contrat :

- Concourir à la préservation et à l'amélioration de l'état écologique des masses d'eau.
- Continuer à améliorer la connaissance.
- Poursuivre la restauration de la continuité et mesurer son efficacité.
- Restaurer le bon fonctionnement hydro morphologique.
- Restaurer les zones humides prioritaires.
- Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) sur le volet connaissance.
- Gérer les eaux pluviales : désimperméabilisation.

Présentation des principales actions sur la Mosson ayant pour objectif la préservation des milieux aquatiques et zones humides.

Les actions démarrent en 2023 et concernent les prairies du Coulazou, la combe de la Clapasse à La Boissière, la ripisylve du Coulazou de Cournonterral à Fabrègues, la ripisylve de la Mosson de Grabels au mas de Biar, les prairies alluviales de la Mosson.

1. Secteur Bonnier de la Mosson.

La problématique inondation est forte dans le secteur concerné et la déconnexion latérale est en relation avec les aménagements anthropiques.

⇒ Objectifs et gains de l'opération :

- Restauration de la mobilité de la Mosson et augmentation de la diversité des habitats.
- Restauration fonctionnelle globale.
- Réactivation d'une zone d'expansion de crue.
- Réduire les impacts des crues dans les secteurs aval Etude de faisabilité et AVP avec notamment études de modélisation hydraulique du décorsetage de la digue rive gauche, reprise du profil en long avec alternance de faciès, reprise des berges et création d'un lit moyen, mise en place d'un ouvrage de délestages pour réduire les impacts des inondations sur les infrastructures routières en aval. Lancement : juin 2023 pour 18 mois.

2. Linéaire entre le seuil de la Gloriette et le pont de la RD27 à Juvignac

La problématique inondation est forte dans le secteur concerné et la déconnexion latérale est en relation avec les aménagements anthropiques.

Ce sont les mêmes objectifs vus précédemment, lancement : juillet 2023 durée 12 mois

3. La Mosson à Grabels.

Dans ce secteur, le cours d'eau est artificialisé, des dégradations hydro morphologiques sont constatées. Il est également déconnecté.

⇒ Ce sont les mêmes objectifs avec en plus :

- Réappropriation du cours d'eau par les riverains et création du zone sanctuaire pour la faune et la flore Etude de faisabilité : avec notamment

études de modélisation hydraulique (création du modèle état initial et état projet), reprise du profil en long avec alternance de faciès, reprise des berges et création de zone humide, réduire les impacts des inondations sur les zones à enjeux, ... Lancement : juillet 2023 durée 12 mois

4. Coulazou dans la traversée de Cournonterral.

Les principaux désordres sont le blocage de la continuité sédimentaire par la présence d'un passage à gué réduisant le transit et un surdimensionnement du chenal en aval. La chenalisation dans ce secteur favorise localement les incisions verticales déconnectant ainsi les échanges transversaux.

⇒ Objectifs et gains de l'opération :

- Augmenter la diversité des habitats.
- Restauration fonctionnelle globale.
- Réduire les impacts des crues dans les secteurs aval Etude de faisabilité : avec notamment modélisation hydraulique (création du modèle état initial et état projet), étude du transit sédimentaire et définition du profil d'équilibre, reprise du profil en long avec alternance de faciès, reprise des berges, réduire les impacts des inondations sur les zones à enjeux, Lancement : 2024

5. Prairies alluviales de la Mosson.

Le plan de gestion des prairies alluviales et des ripisylves de la Mosson de 2007 a été complété pour fixer les grands objectifs de gestion à atteindre et définir les actions de restauration et de gestion en accord avec ces communes.

⇒ Objectifs et gains de l'opération :

- Optimisation du fonctionnement des ZEC.
- Restauration du fonctionnement de la zone humide.
- Préservation de la biodiversité.
- Conciliation des pratiques agricoles.
- Organisation de l'accueil du public pour la mise en valeur du site.
- Poursuite et pérennisation de la gestion du site Mise en œuvre d'actions du plan de gestion, en particulier :
 - Animation globale du plan de gestion (COTECH, COPIL, acteurs et public)
 - Mise en œuvre opérationnelle des actions GEMA du plan de gestion sur les communes de Saint Jean de Védas et Lavérune.
 - Mise en place d'une stratégie d'acquisition foncière (cf. Fiche A12 animation de la Stratégie foncière du SAGE)
 - Finalisation de la définition de l'Espace de Bon Fonctionnement de la zone humide.
 - Etudes de faisabilité et de conception (AVP, APS, PRO, DCE) et études règlementaires des travaux à réaliser sur les communes de Saint Jean de Védas et Lavérune.
 - Mise en place d'un plan de communication global avec sensibilisation aux enjeux du site.

- Suivi après travaux de la restauration de la prairie réalisés en 2021 et suite à l'état initial déjà effectué. Lancement en 2024.

La Mosson est sous équipée par rapport au Lez, il va y avoir un rééquilibrage par l'installation d'une nouvelle station à Juvignac au niveau de Bonnier de la Mosson et concernant les suivis sur la station Saint Jean de Védas on ne dispose plus que des hauteurs d'eau car le seuil est en très mauvais état. Une recherche d'un nouveau site est en cours.